



MISE AU CONCOURS

L'Administration communale d'Anniviers met au concours une place

d'apprenti (e) d'agent d'exploitation service conciergerie

cet apprentissage consiste notamment à assurer l'entretien des bâtiments, des infrastructures et des espaces verts appartenant à la Commune et au Centre scolaire d'Anniviers, ainsi que la maintenance des installations techniques et des petites réparations mécaniques.

Condition :

- Avoir terminé l'école obligatoire

Entrée en fonction :

- A convenir (juillet-août 2019)

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, copie du livret scolaire du cycle d'orientation ou de la dernière année de scolarité, sont à adresser à l'Administration communale, case postale 46, 3961 Vissoie, **d'ici au 5 avril 2019, avec la mention "Apprenti(e) agent d'exploitation"**.

Anniviers, le 15 mars 2019

Administration communale d'Anniviers